

Personnel.

Le 14 avril 1951.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire savoir par voie rapide, ma première conversation officielle, le 13 avril, avec le nouveau Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, M. Herbert Morrison, a porté essentiellement sur la neutralité suisse. Je crois utile, pour votre complète information, d'ajouter quelques précisions à mon précédent message.

Dès que j'eus résumé les données du problème,
M. Morrison, sans se borner au "scepticisme bienveillant"
de M. Bevin, a manifesté à l'égard de notre politique
traditionnelle la plus vive compréhension. Il m'a affirmé
que la neutralité telle que la Suisse l'envisageait lui
était une notion familière et que l'on ne pourrait que
se féliciter, du point de vue général, si au cours d'une
prochaine guerre un état comme la Suisse restait en dehors
du conflit.

M. Morrison souhaite vivement que nous puissions maintenir notre neutralité; il ajoute plaisamment: "Je connais très bien votre pays; j'ai visité la Suisse allemande, la Suisse française, la Suisse italienne. Ne craignez pas que je vous propose jamais une alliance militaire."

S'agit-il d'une profession de foi? Je craindrais d'être à ce point affirmatif. Certes l'on se souvient

Monsieur le Conseiller fédéral M. Petitpierre, Chef du Département Politique fédéral,



que dans certaines circonstances le nouveau Ministre des Affaires Etrangères a quelque peu flirté avec l'idée de la "Third Force"; ce qui expliquerait sa faveur pour certains aspects de la neutralité. Mais je préfère, après cette première impression éminément favorable, réserver mon jugement jusqu'au moment où quelque démarche concrète m'aura permis d'éprouver, dans le creuset de l'expérience, sinon la sincérité du moins la portée des sentiments que l'on nous manifeste.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'hommage de mon respect.

J. L. Vomensi